



Saint Denis en Bugey

St Denis

N°158

information municipale • septembre-octobre 2025

MEMENTO

MAIRIE 04 74 38 28 44

29 rue du Docteur Charcot

secretariat@mairie-stdenis.fr

www.mairie-saintdenisenbugey.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT AU PUBLIC

- du lundi au jeudi de 14h à 17h
- le vendredi de 14h à 18h
- le 1^{er} samedi du mois de 8h30 à 11h30

ENLÈVEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS

- Sacs jaunes
Lundi 8 et 22 septembre
Lundi 6 et 20 octobre
- Conteneurs ménagers
Chaque vendredi matin

DISTRIBUTION DES SACS JAUNES

- Vendredi 5 et samedi 6 septembre
- vendredi 3 et samedi 4 octobre

DÉCHÈTERIES AMBÉRIEU ET LAGNIEU

- Horaires à partir du 15 septembre :
Du lundi au samedi :
de 8h à 12h et de 13h30 à 18h

BIBLIOTHÈQUE

HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE

- Mardi de 16h à 18h
- Vendredi de 16h à 18h
- Samedi de 10h à 11h30

POLICE MUNICIPALE EN CAS D'URGENCE Tél. 06 81 06 62 22

Bilan cantine et garderie

ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Depuis septembre 2024, la cantine et la garderie sont devenues des services municipaux. Avec la fin de l'année scolaire, il est possible de dresser un premier bilan de fonctionnement.

Cantine scolaire

Entre septembre 2024 et juillet 2025, **15 459 repas** ont été servis, soit une moyenne de **110 repas par jour**. La capacité maximale de la cantine étant de 120 places, celle-ci a donc été utilisée de manière optimale.

Les menus sont choisis parmi les propositions du fournisseur :

- ✓ **Menu classique** avec entrée, plat et dessert,
- ✓ **Menu bistrot**, sans entrée, mais avec viande ou poisson accompagné de légumes et féculents, sans oublier le dessert

Ce système permet de limiter le gaspillage alimentaire. Par ailleurs, au mois de juin, les enfants profitent chaque vendredi d'un **grand pique-nique**, toujours très apprécié.

Garderie périscolaire

La garderie, qui peut accueillir **45 enfants**, a enregistré sur l'année :

- **5 339 présences le matin** (7h à 8h30),
- **4 923 présences le soir** (16h30 à 18h).

CANTINE	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	TOTAUX
Totaux	3880	4149	3795	3655	15 479
Moyenne jour	114,7	113,9	110,2	100,6	110
GARDERIE MATIN					
Totaux	1347	1439	1376	1177	5 339
Moyenne jour	39,6	40,0	40,5	33,6	38
GARDERIE SOIR					
Totaux	1329	1460	1354	780	4 923
Moyenne jour	39,1	40,6	39,8	22,9	36

Encadrement

L'accueil et la surveillance des enfants sont assurés par une équipe de **7 personnes** : Fabienne, Marie-Christine et Nadine (anciennes employées de l'association, désormais intégrées par la commune), Christine et Karine (agents techniques), Gisèle et Nathalie (ATSEMS).

Aspects financiers

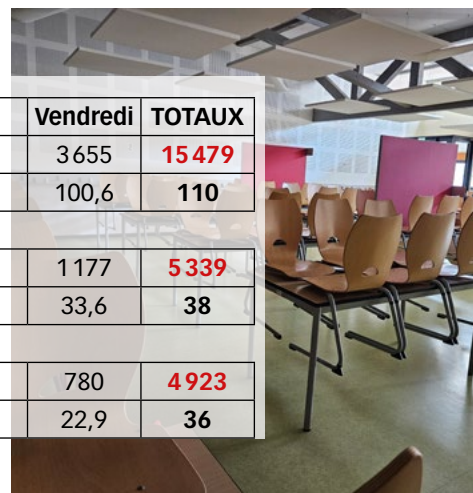
Le coût de ce service public pour la collectivité s'élève à **21 000€**, hors charges d'eau, d'électricité, de chauffage, de maintenance et hors investissements.

La municipalité a fait le choix de **ne pas augmenter les tarifs** de la cantine et de la garderie. Cette décision est pleinement assumée car ces services sont considérés comme essentiels à la vie du village.

À titre de comparaison, le prix du repas en 2003 était de **4€**. Aujourd'hui, il est de **4,90€**, soit une augmentation de seulement **0,90€ en 22 ans**.

Un temps de détente pour les enfants

La pause méridienne reste un moment privilégié de repos et de convivialité. Après le repas, les enfants ont le choix entre jeux et activités calmes (voir St Denis info n°156), leur permettant de se ressourcer avant la reprise des cours l'après-midi.





Infos diverses

Rénovation Mairie & Vestiaires

Depuis des dizaines d'années, vous connaissez **les bureaux de la mairie** tels qu'ils sont aujourd'hui !

Mais... Les conditions et les outils de travail ont beaucoup évolué avec l'informatisation générale des actes. Les économies d'énergies sont des exigences nouvelles incontournables. Une personne a rejoint l'équipe du secrétariat. Le confort de travail de nos agents doit aussi être pris en compte...

Tout cela mis bout à bout rend nécessaire la rénovation complète du rez-de-chaussée de la mairie.

Aujourd'hui le projet est finalisé. Les entreprises sont choisies et le planning s'affine.

Les travaux démarreront cet automne.

Concrètement, cela signifie que le secrétariat, le bureau de police et le bureau du maire seront déplacés à l'étage, pour partie dans la salle des élus et pour partie dans la salle du conseil.

L'accès du public se fera temporairement par l'escalier central et par l'ascenseur.

Nous avons bien conscience que cette période sera contraignante pour tous.

La seconde partie des travaux consistera à moderniser **les vestiaires** des agents et à créer un vestiaire femmes car nos équipes se féminisent.



Réhabilitation de la 8^e classe de l'école

L'ouverture de la 8^e classe a nécessité un rafraîchissement de celle-ci durant l'été afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions. Quelques travaux de peinture et électricité ont donc été effectués.



Rénovation Terrain tennis

Sur proposition du conseil municipal des jeunes, la municipalité a validé la rénovation d'un terrain de tennis pour un montant de 4 350,24 euros.

Le panneau « Ville Engagée Gaz Vert » ?

Pourquoi ce panneau ?

Il symbolise l'engagement que la commune a choisi de prendre en faveur de la transition énergétique en remplaçant le Gaz Naturel consommé dans nos bâtiments par du Gaz Vert, une énergie renouvelable fabriquée en France.

Principalement produit par des agriculteurs, le Gaz Vert permet de diminuer de plus de 80% les gaz à effet de serre lors de son utilisation par rapport au Gaz Naturel et leur permet de disposer d'un engrais naturel - le digestat - pour enrichir leurs sols et diminuer de plus de 80% l'achat d'engrais chimiques.

Nous faisons partis des 80 communes de l'Ain qui avons fait le choix du Gaz Vert et ce choix paie : en 2023, à l'échelle de l'Ain, c'est l'équivalent en CO² de 10000 allers-retours Paris-Nice en avion qui a été évité et cela contribue à la qualité de notre air.

L'AVEZ-VOUS VU ?

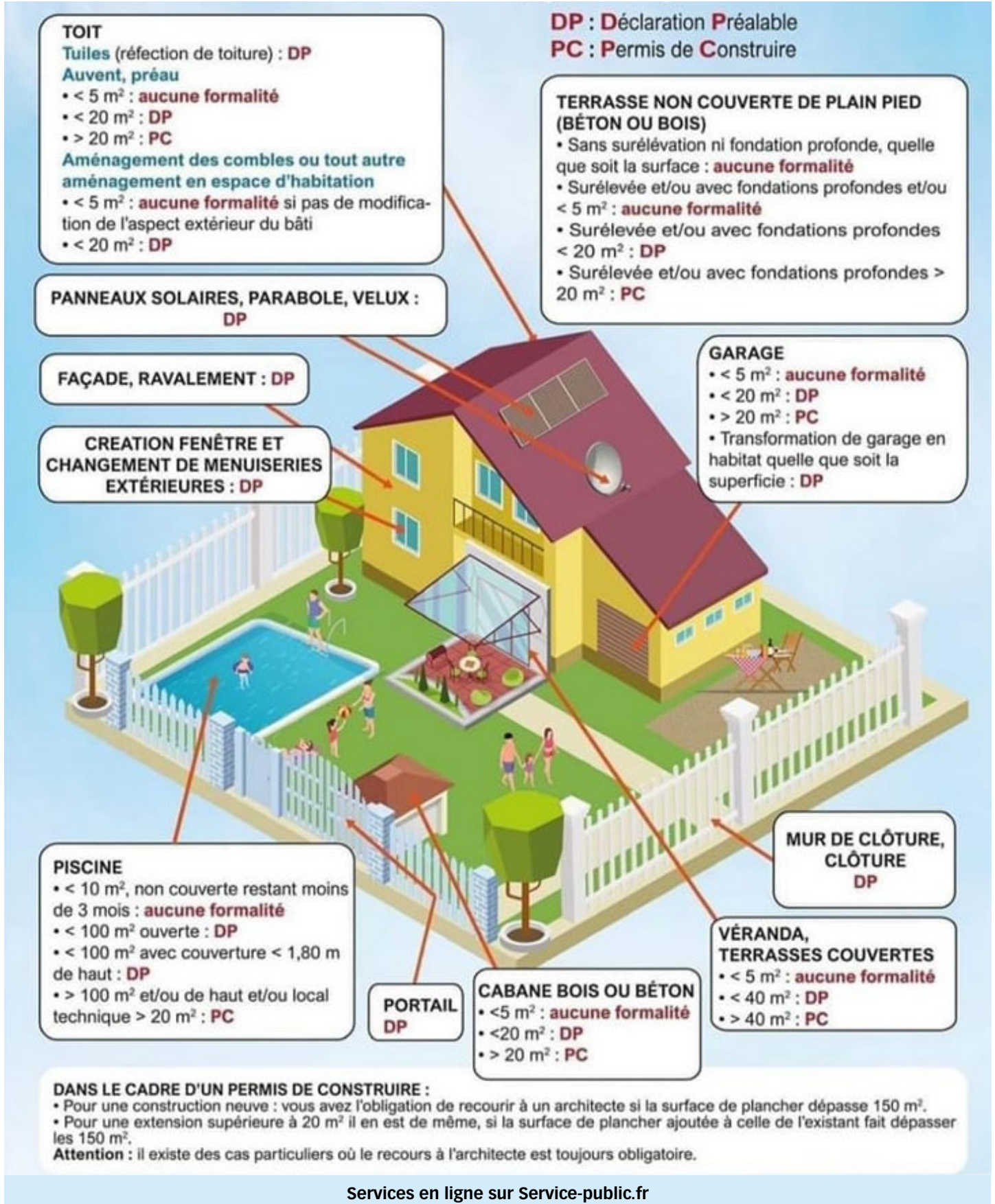




Demande de travaux et permis de construire

Vous voulez faire des travaux dans votre domicile : pensez à vos déclarations !!!

Les pompes à chaleurs et climatisations sont également soumises à déclaration.



Calendrier des manifestations

SEPTEMBRE

- **Vendredi 5** Tournoi des vétérans au stade par le SDACFC
- **Samedi 6** Challenge de la municipalité par l'Amicale Boules
- **Mercredi 17** Assemblée générale de Question pour un champion *Salle polyvalente*
- **Vendredi 19** Assemblée générale du sou des écoles
- **Sam. 20 et dim. 21** Journées du patrimoine
- **Dimanche 21** But d'honneur et AG par l'Amicale Boules
- **Vendredi 26** Assemblée générale du Danse club de la tour *Salle polyvalente*
- **Samedi 27** Vente Rougail par le CCAS

OCTOBRE

- **Dimanche 12** Tournée des brioches par le sou des écoles
- **Lundi 13** Challenge Bidaut-Bernisson par l'Amicale Boules
- **Vendredi 24** Remise des prix St Denis en fleurs *Salle polyvalente*
- **Samedi 15** Vente de tripes par les pompiers retraités

NOVEMBRE

- **Dimanche 9** Vente tartiflette par le sou des écoles
- **Mardi 11** Cérémonie

>> Colis de Noël

Vous avez 75 ans ou plus en 2025 ?
Vous souhaitez recevoir le traditionnel colis de Noël offert par le CCAS de Saint-Denis-en-Bugey ? Inscrivez-vous **avant le 15 novembre** auprès de la mairie en téléphonant au **04 74 38 28 44**.



Recensement citoyen appelé recensement militaire

Faire votre recensement citoyen à l'âge de 16 ans est obligatoire garçons comme filles, que **vous viviez en France ou à l'étranger**. Nous vous indiquons tout ce qu'il faut savoir.

Les intéressés doivent se présenter en mairie munis du livret de famille, de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile entre le jour des 16 ans et la fin du 3^e mois qui suit.

Après avoir fait votre recensement citoyen :

- Vous obtenez une **attestation de recensement**. Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.
- Vous êtes convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25^e anniversaire.
- Vous êtes **inscrit automatiquement sur les listes électorales** dès votre 18^e anniversaire et pourrez alors voter.

M E M E N T O

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

- **CABINET MÉDICAL** 04 74 34 66 44
Docteur MANDIER
28 rue de Docteur Charcot
- **CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE** 04 74 34 01 40
Marc PELLUET
Isabelle BIOU-CHOQUET
Julie KNIPILER
Xavier ARNAUD
Immeuble «Le République»
- **CABINET D'ORTHOPHONISTE**
Marilyne MONNERY 04 74 38 89 70
- **CABINET D'INFIRMIÈRES** 04 74 34 68 77
Laëtitia FABRIZI
Nicole JOSEPH
Claire PACCALLET
Céline LOCQUEVILLE
Immeuble «Le République»
- **PSYCHOLOGUE**
Stéphanie EYMARD 06 87 61 49 77
12 rue Victor Hugo
- **NEUROPSYCHOLOGUE**
Rémi EYMARD 06 33 88 41 71
12 rue Victor Hugo
- **PSYCHOMOTRICIENNE**
Carole LAZZARINI 06 20 55 77 49
lazzarinicarole@gmail.com
Immeuble «Le République»
- **PHARMACIE DE SAINT-DENIS-EN-BUGEY**
Julien SAVOYE 04 74 38 34 00
1 rue du Docteur Charcot

Concours Photos 2025

Nous avons lancé un concours photo au mois de mars (Toutes les infos sont sur le site internet, ou sur le St Denis info n°155). Nous avons eu quelques belles photos mais n'hésitez pas à nous envoyer vos plus beaux clichés afin de nous faire découvrir notre village autrement !!!